



Siège : M^e C. Freléchoux, Case postale 1273, 2900 Porrentruy-1
Président : P. Petignat, La Violette 13, 2517 Diesse, tél. 079 437 25 63, pierre.petignat@gmail.com
Président d'honneur : J. Ribeaud, Berlin
Secrétaire : F. Paratte, Chardonnerets 3, 2345 Les Breuleux, tél. 032 954 14 23, fabienne.paratte@bluewin.ch
Banque : Banque Raiffeisen d'Ajoie, 2900 Porrentruy, CCP 25-7895-8, CH21 8002 7000 0029 9776 1

« Ny olona no harena »
« Les hommes sont la vraie richesse »
Proverbe malgache

Rapport d'activités 2017 de la Fondation Avenir Madagascar

L'Ecole Supérieure Spécialisée du Vakinankaratra (ESSVA), à Antsirabe et le site de la forêt primaire Antenina sont les projets phares de la Fondation Avenir Madagascar (FAM) soutenus durant l'année 2017.

Vie de la Fondation en 2017

La FAM a tenu 2 séances en 2017 : le 21 mars et le 7 novembre. Une rencontre conviviale a eu lieu en mai à l'occasion de la venue de Jeannot Ranaivo, directeur pédagogique de l'ESSVA.

Le Bureau du Conseil (président, vice-président et secrétaire) a tenu deux séances spéciales, en plus des missions sur place en avril pour le président et la secrétaire et en octobre pour l'ensemble du Bureau. Marc Thiébaud a visité l'ESSVA à fin octobre et Franz Stadelmann s'est rendu à la radio Haja et à l'ESSVA en décembre.

De plus, de multiples échanges ont eu lieu par mail et par téléphone entre les membres de la FAM durant toute l'année 2017, pour régler les affaires courantes et le suivi des travaux de réhabilitation des bâtiments. Des contacts réguliers, par Skype, ont été tenus avec le rectorat de l'ESSVA.

Enfin le bureau de la FAM a été largement mobilisé par la recherche de fonds lancée pour la réhabilitation des bâtiments de l'ESSVA.

Il convient de rappeler que tous les membres de la FAM sont bénévoles et qu'ils assument eux-mêmes leurs déplacements vers Madagascar.

Assemblée générale du 21 mars 2017 et Séance de la FAM du 7 novembre 2017

Le rapport annuel FAM 2016, préparé par le Président Pierre Petignat, est approuvé à l'unanimité.

Les comptes de l'exercice 2016 et le rapport de l'organe de révision, avec récapitulatif des comptes d'exploitation, sont présentés par Me Charles Freléchoux, trésorier de la Fondation. Il ressort en particulier du compte d'exploitation que la Fondation a reçu CHF 64'386.- de dons et de produits divers en 2016. Les charges se répartissent principalement entre CHF 70'853.- de prestations en faveur de nos projets à Madagascar et CHF 3'522.- de frais. Les frais restent très modestes et constants (en 2015 : 3'600.-) soit environ à 5% des dons de l'année. Les réserves comptables pour les prestations futures de la Fondation s'élèvent à CHF 196'800.-. La situation financière de la fondation est saine.

Les membres de la Fondation approuvent à l'unanimité les comptes 2016, ainsi que le rapport de l'organe de révision et donnent décharge au trésorier pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2016. Le rapport de l'organe de révision sera envoyé par les soins du Trésorier à la Confédération, en tant qu'organe de surveillance de la Fondation. Me Charles Freléchoux est remercié pour son grand et efficace travail. Une lettre de remerciement est envoyée à la Fiduciaire.

En 2016, nos rentrées ont été légèrement inférieures à 2015 (env.- 2'500) et nous constatons un excédent de charges de CHF 10'070.78, dû au rachat des bâtiments LOC. Dès lors une dissolution des provisions pour contributions statutaires a été nécessaire. Ce n'est cependant pas un souci, ces provisions se montent encore à CHF 196'800.- et nous laissent une bonne marge de sécurité.

Elargissement du conseil de la FAM

Le conseil de la FAM, à l'unanimité, a décidé d'accepter en son sein Carole Varone-Blanc, de Choulex, née le 23 novembre 1966. Elle travaille à l'Université de Genève comme Responsable du transfert de connaissances du Pôle de Recherche National en sciences affectives à l'Université de Genève. Elle est la fille de Clara Blanc, notre ancienne secrétaire décédée. Elle s'est rendue pour la 1ère fois à Madagascar en avril 2016 pour l'hommage rendu à sa maman par l'ESSVA.

Recherche de fonds de la FAM

Me Charles a transmis les comptes à chacun.

Les rentrées 2017 s'élèvent à plus de CHF80'000, dont environ CHF 44'000.- sont des dons habituels (suite à l'envoi du Vaovao).

La confection d'une plaquette de présentation des réhabilitations prévues a été faite en août et envoyée à plus de 300 adresses de sponsors possibles, tant publics que privés et des ong. Nous avons essuyé plusieurs refus des fondations mais le résultat est tout de même satisfaisant puisque quelques CHF 35'710.- sont déjà encaissés et nous avons encore des promesses de dons pour CHF 110'000.-.

Nous pouvons donc envisager la suite la réhabilitation des bâtiments de l'ESSVA et le paiement des factures en suspens sans grand problème.

Site Internet

Il est actuellement remis à jour, mais doit encore subir quelques corrections qui seront effectuées en début 2018. La traduction en allemand est également prévue pour l'an prochain et sera faite par un traducteur professionnel. Une demande de devis a été faite.

Projets annexes

Deux projets annexes ont été acceptés et seront soutenus par la FAM dès 2018 :

- L'appui financier à une école privée, fondée par deux anciens étudiants de l'ESSVA. L'école, regroupant des élèves de toute la scolarité obligatoire au nombre d'une centaine, a été fondée en 2010 déjà et est située dans les environs d'Antsirabe, en pleine campagne, dans la commune d'Andranomanelatra. L'appui sera défini au coup par coup, selon les demandes justifiées et les fonds de la FAM. Dans un premier temps, ils seront très limités et leur impact sera suivi par les membres de la FAM qui se rendront sur place. L'école a été visitée par le président et la secrétaire de la FAM en mars dernier.
- Marc Thiébaud propose à la FAM de soutenir un projet d'adduction d'eau dans le village excentré d'Ankavandra, sur les bords du fleuve Manambolo. Le projet sera financé par la FAM et une association française de tourisme durable et responsable Croq'Nature. Le principe d'un soutien est accepté, mais un dossier plus précis nous sera présenté en 2018, pour un engagement financier en 2019, probablement. En contrepartie, il sera proposé à Croq'Nature de loger ses clients à l'ESSVA lors de ses passages à Antsirabe.

VAOVAO

Notre bulletin d'information a été envoyé à nos donateurs et autres soutiens à deux reprises cette année, en juin et en novembre. Le sujet principal de l'édition de juin était la présentation des trois étudiantes bénéficiaires de la première Bourse Clara Blanc et le lancement du Master. La seconde édition était consacrée plus particulièrement au lancement du Master et l'inauguration du 1^{er} bâtiment réhabilité, ainsi qu'un tour sur nos différents projets malgaches.

Divers

La FAM a participé cette année à CIP-Solidaire à Tramelan en mai et à la Fête de la solidarité en juin à Delémont. La première rencontre a lieu chaque année alors que la seconde est organisée par la FICD tous les 2 ans, en principe, en collaboration avec une école des cantons du Jura et de Berne, partie francophone.

Nos projets à Madagascar

ESSVA

L'université est fréquentée par près de 700 étudiants durant les deux années universitaires (16/17 et 17/18)

Le Master en développement durable a été lancé en automne. Il réunit une vingtaine d'étudiants. Des contacts sont en cours avec l'université de Fribourg (Viviane Châtel) qui propose un Master similaire. Il y a possibilité d'inclure l'ESSVA dans un réseau Suisse-Portugal-Bésil : échange intéressant en perspective.

L'ESSVA entretient également plusieurs contacts avec d'autres universités, notamment en Europe.

Les bourses du fond Clara Blanc ont permis de prendre en charge 3 étudiantes de la filière Hôtellerie et restauration. Une cinquantaine de bourses sont prises en charge par l'ong allemande Zukunft-Madagaskar. Enfin, la FAM soutient des bourses d'études et aides sociales pour près de CHF 10'000.- soit environ 35 étudiants.

Jeannot Ranaivo, directeur de l'enseignement de l'ESSVA est venu en Suisse en mai dernier pour 3 semaines. Son voyage a été pris en charge par l'Université de Fribourg où il a donné une conférence le 15 mai et par la FAM, pour moitié chacun.

La direction de l'ESSVA fonctionne toujours très bien, en parfaite entente avec la FAM.

Master en développement durable

Le Master est ouvert. 15 étudiants, dont près de la moitié sont des femmes, y sont inscrits. C'est un bon résultat pour une 1^{ère} volée et la FAM peut assurer le déficit de cette année. Le niveau, le domaine et les expériences des candidats sont très différents, ce qui ne les a pas empêchés de trouver une bonne cohésion dès les premières journées de cours.

En fin d'année, d'autres étudiants se sont inscrits et ont été acceptés. Le nombre total est actuellement de 21 étudiants.

Pour rappel, il s'agit d'un Master exécutif (exige 2 à 3 ans d'expérience), transversal et interdisciplinaire. Les intervenants sont de très haut niveau et proviennent de domaines réputés (Unicef, WWF, etc.).

L'ESSVA est en contact avec l'Université de Fribourg, laquelle est en liens avec Lisbonne et Sao Paolo. Des partenariats sont donc envisageables, ce qui est primordial pour espérer une certaine reconnaissance internationale. Par ailleurs, Fribourg compte bien réaliser des échanges de professeurs et d'étudiants avec l'ESSVA (un étudiant fribourgeois était déjà sur place de juillet à décembre pour étudier l'histoire de la radio HAJA).

Bâtiments à réhabiliter : bâtiment Master et Bibliothèque

Les bâtiments LOC ont été rachetés en 2016 par un accord passé devant le tribunal entre l'ESSVA et l'Entreprise Engemia, avec l'appui financier de la FAM, pour 30'000€. Jean-Claude Verdon, vice-président, a fait faire une expertise dont il est ressorti une dangereuse fragilité des dalles (trop fines et mal conçues). Dès lors la démolition du 2ème étage a été impérative. Par la suite, priorité a été donnée à la pose des toits avant la saison des pluies. Enfin, quelques réparations ont été nécessaires suite au tremblement de terre. Coût total de ces travaux : env. CHF 31'680.-.

Il s'agissait ensuite de renforcer les dalles afin d'éviter tout risque d'effondrement et d'entamer les travaux de finitions. Ce fut le gros dossier de l'année, devisé à plus de CHF 200'000.-. Le mandat a été confié à Jean-Philippe Gauvin (entreprise Bâtir) qui a réalisé les premiers travaux à notre entière satisfaction.

Le 1er bâtiment a été terminé à temps pour l'inauguration du Master. Les travaux sont de bonne facture, au propre comme au figuré, puisqu'ils nous ont coûté quelques 72'000 CHF.

Il faut dire que nous sommes allés de surprises en surprises dans la réhabilitation de ce bâtiment. En effet, plusieurs incohérences et erreurs ont été constatées (dalles insuffisantes, piliers inutiles ou trop faibles, etc.). Au final, les renforcements ou corrections nous ont coûté cher mais nous pouvons nous féliciter d'avoir travaillé avec Jean-Philippe Gauvin qui a été à la hauteur de nos attentes.

Les travaux se poursuivent par la réhabilitation du second bâtiment (bibliothèque) en 2018.

Bloc sanitaire et puits

Deux autres grands projets sont en cours pour l'ESSVA : la construction d'un bloc sanitaire (WC et douches) entre les deux bâtiments LOC et le forage d'un puits afin de pouvoir réutiliser le château d'eau abandonné à l'époque. Jean-Claude Verdon prépare les plans du bloc sanitaire. L'étude se poursuit et Bernard suit le dossier et se rendra sur place au moment des travaux (septembre-octobre 2018).

Un dossier spécifique a été monté et présenté à la FICD pour financement à hauteur de 50%. La réponse de la FICD devrait arriver en juin 2018.

Travaux divers

Des petits travaux ont été réalisés dans l'appartement du recteur (plancher) et la maison d'André et Yvonne (toiture), pour un montant de CHF 2'000.- environ. La facture doit encore nous parvenir et sera remboursée en 2018.

Radio Haja

Le renforcement des antennes a coûté CHF 1'765.- et CHF 9'800.- ont été envoyés pour le projet de construction d'un abri et l'installation de panneaux photovoltaïques. Il n'y a pas eu d'autres demandes durant cette année. La radio fonctionne bien.

Suite aux liens noués avec l'Université de Fribourg, un étudiant s'est rendu à Antsirabe pour y étudier, dans le cadre de son travail de Master, le fonctionnement et l'histoire de Radio Haja. Son séjour a eu lieu entre juillet et décembre.

Antenina

Par l'entremise de l'Ambassade de Suisse et de celle de France, nous avons pu rencontrer le porte-parole du Groupe Eiffage qui est mandaté par le gouvernement malgache pour la construction d'un barrage hydroélectrique dans la région d'Antenina.

Il a fallu insister pour obtenir ce rendez-vous avec Johann Pless, chargé de communication du groupe Eiffage. Mais la rencontre a été positive et nous pensons avoir fait passer le message que la FAM suit attentivement le projet de barrage, s'inquiète des retombées pour la population d'Antenina et veillera à ce que les compensations soient correctes et distribuées au bon endroit ! Johann Pless a promis de nous tenir informés de l'avancement du projet. Pour la FAM, Jean-Claude Verdon, vice-président, suit le dossier de près.

Pour l'heure, nous ne connaissons pas encore l'étendue exacte du bassin de rétention mais nous estimons que la vie de plus de 600 habitants va changer. Par rapport à nos investissements, il est pratiquement certain que l'école, des rizières et des plantations seront englouties et que nous pouvons renoncer à l'écolodge. Jean-Claude Verdon a pris plusieurs relevés GPS et photos pour nous permettre d'évaluer l'impact, durant son séjour sur place en octobre.

La formation des agriculteurs se poursuit et les plantations se portent bien. Selon Jean-Claude, Verdon il serait maintenant judicieux d'envoyer un étudiant pour effectuer un relevé des plantations avec points GPS afin de nous permettre d'établir un bilan avec une carte évolutive de la situation.

En octobre, la secrétaire de la FAM, Fabienne Paratte, le vice-président, Jean-Claude Verdon et le président, pierre Petignat, se sont rendus sur place pour évaluer l'impact des travaux prévus et prendre contact avec la population locale.

La rencontre avec la population d'Antenina a été constructive et leur questionnement nous a beaucoup touchés. Ils comptent vraiment sur la FAM pour les aider à défendre leurs intérêts et à se reconstruire un avenir ailleurs. Nous leur avons conseillé de, d'ores et déjà, créer un comité de défense et d'évaluer leurs biens.

Antenina doit être considéré à part des autres projets de reforestation en cours dans les autres villages. La FAM doit se concentrer sur ce dossier, défendre ses intérêts et ceux de la population et trouver un concept solide à présenter à Eiffage et à l'Etat.

Pépinières et formations

Dans les deux autres villages de Befotaka et Fisoronana, nos projets se portent bien et les pépinières sont bien entretenues. Il y a une trop forte demande d'eucalyptus, arbre qui pousse très vite mais qui pompe beaucoup d'eau. Tahina a trouvé un compromis avec les paysans (5 eucalyptus pour un arbre d'une autre essence).

Pour la suite, Tahina va proposer de nouvelles formations et lancer son projet de cuniculture. Au vu de la demande insistante de la population, il a été décidé d'étendre progressivement notre projet aux 3 autres villages de la commune, ce qui implique un investissement supplémentaire, notamment en temps pour Tahina.

Prison et Akany

Olivier Mauron ne pourra plus suivre nos projets à la Prison et à Akany, trop occupé par ses propres activités. Il nous proposera un remplaçant pour assurer le suivi des dossiers de la prison en collaboration avec les Petites Sœurs de l'Evangile.

Concernant les marmites de la prison, Olivier nous signale qu'un moule spécial doit être construit pour obtenir des marmites avec un fond résistant à la chaleur et à l'usage dans la cuisine de la prison. Il nous en coûterait environ 1000 € pour le moule et une marmite.

Le remplaçant d'Olivier prendra en main la suite de l'évacuation des fumées de la cuisine et la construction de nouvelles marmites.

Du côté d'Akany, la FAM a octroyé le financement de la clôture pour environ 2'400 €. Les travaux sont actuellement terminés et la facture payée par les PSE. Elle leur sera remboursée lors du prochain passage d'un membre de la FAM.

La situation d'Akany est meilleure, dans la mesure où la facture de la Jirama (électricité) a été payée par l'Etat et les arriérés de salaires versés.

Au 31 décembre 2017, le Conseil de la Fondation Avenir Madagascar est composé ainsi :

Pierre PETIGNAT	Diesse (BE), président
Jean-Claude VERDON	Givisiez (FR), vice-président
Fabienne PARATTE	Les Breuleux (JU), secrétaire
Karen EARL-ERPELDING	Lutry (VD), membre
Bernard SCHINDLER	Diesse (BE), membre
Franz STADELMANN	Schachen (LU), membre
Urs ZISWILER	Zurich (ZH), membre
Carole VARONE	Choulex (GE), membre
CHF Jean-Claude CHRISTE	Paris (France) membre en congé

et le trésorier, non membre, est Me Charles FRELÉCHOUX, notaire, Porrentruy.

Ce rapport des activités de la FAM a été approuvé par le Conseil de la Fondation lors de sa séance à Berne le 12 mars 2018.

Pour la Fondation Avenir Madagascar :

Le président : Pierre Petignat

Le vice –président : Jean-Claude Verdon